

## Minutes du notaire Etienne RENOUARD 3E3807 1734-1735 Mende CM

N° photo	DATE	Epoux	Parents	Lieu	Epouse	Parents	Lieu	Complément
247	12/05/1735	BRAJON Antoine, marchand quincailler	Feu Jean et Claudine BLANCHON	St Julien en Velay	AJASSE Jeanne	Jean et feu Louise AVIGNON	Mende	Antoine BRAJON demeurant depuis plusieurs années à Mende, fils de feu Jean et Claudine BLANCHON de St Jullien Moulin Sabatte en Velay diocèse du Puy . Le fiancé comme personne libre et majeure, la fiancée du consentement de son père et de Jeanne MONTY sa grand mère paternelle, de frère Jean AJASSE mineur conventuel son oncle paternel et Thérèse BONICEL femme en secondes noces de son père. Cité feu Jacques AVIGNON ayeul de la fiancée.
61	20/05/1734	CAYROCHE Hélié, maître apothicaire	feu Louis et Anne PORTALIER	Rieutort	BONNET Jeanne	Henry, marchand et Jacqueline PECHERAL	Villefort	le fiancé assisté de Sr Helie MALAVAL marchand de Mende, procureur de la dite PORTALIER sa mère suivant procuration du 26/09 dernier, la fiancée de ses père et mère, Jean Bonnet prêtre, David BONNET ses frères, Sr Maurice REBOUL premier consul de Villefort son beau frère, Sr Charles PUCHERAL maître chirurgien son oncle, Antoine BALDIT bachelier en droit Mr Pierre RIEU prêtre docteur en théologie curé de Pontails, et de nous Benoit ( Guillaume Benoit BACHELAR notaire de Prévencières demeurant à Barjac) notaire ses cousins.
318	05/11/1735	COGOLUGNE S Jean,tisserand	Vital et feu Marguerite TURIERE	Badaroux	OZIOL Elisabeth	Georges et feu Agnès BRUNEL	Le Born	le fiancé procédant du consentement de son père, la fiancée de celui de son père. Citée Catheine OZIOL sœur de la fiancée .
198	03/02/1735	COURTES Durand	Antoine et Marie BONNET	Lanuéjols	MAURIN Catherine	Aldebert et Elisabeth GRAVIL	Badaroux	Durand COURTES demeurant à présent comme rentier au domaine de Sirvens.Le fiancé assisté de ses père et mère, de Jean LIBOUREL son oncle, la fiancée de ses père et mère, de Vital MAURIN son frère.
206	12/02/1735	FORESTIER Antoine	feux Antoine et Catherine SALAVILLE	Alteyrac p Chastel	DUTHU Jeanne	Claude et Catherine BOULLET	Barjac	le fiancé procédant du consentement de Claudine PRIEURET son ayeule paternelle, d'Antoine VIDAL son oncle et de Claire FORESTIER sa tante, la fiancée de ses père et mère. Cités Claude, Elisabeth et Pierre FORESTIER petits enfants de Claudine PRIEURET.
189	08/01/1735	FORESTIER Jean	Jean et Marie MALAFOSSE	Mende	BOURILLON Françoise	feu François et Françoise ROZIER	Laubert	le fiancé assisté de ses père et mère, la fiancée de ladite ROZIER sa mère,

13	01/02/1734	GALIERE Jean, journalier	Jean et feu Claudine MONTET	Pierrefiche p Barjac	COULON Marie Enimie	feu Raymond et Anne GALONNIER	Le Villard	le fiancé procédant du consentement de son père, la fiancée de celui de sa mère et de Mre Jean Joseph GALONNIER prêtre et curé de Barjac son oncle. Citée Marie MOUTON femme de Jean GALIERE père. Présents Claude COMPERON, François BRAJON de Mende.
26	20/02/1734	HERMANTIER Pierre, journalier	feux Etienne et Marguerite SAINT JEAN	Le Born	VELAY Jeanne	feux Jean et Marguerite MALGOIRES	La Fagette p Le Chastel	Jeanne VELAY demeurant comme servante depuis 6 ans chez Pierre DEVEZE à Saint Martin. Procédant comme personnes libres et majeures, le fiancé assisté de Jeanne HERMANTIER sa sœur, la fiancée de Pierre VELAY son frère, Jean MERCIER son beau frère .
311	21/10/1735	MALAVAL Jean	Jean et Anne COUDERC	Bramonas p Barjac	ROUSSET Antoinette	Feu Charles et Marguerite CHALVIDAN	Bramonas p Barjac	le fiancé assisté de ses père et mère, de Sr Pierre COUDERC prêtre bénéficiaire de la cathédrale de Mende son oncle maternel, Etienne MALAVAL son oncle paternel, Françoise GALIERE sa tante, la fiancée de sa mère, de Louis ROUSSET son frère, Antoinette CHALVIDAN sa cousine et marraine. Cités Pierre BRUN beau frère de la fiancée de Bramonas et Marianne BRUN épouse de Louis ROUSSET frère aîné de la fiancée, Pierre et Jeanne MALAVAL frère et sœur du fiancé, ledit Pierre faisant des études pour devenir prêtre
8	06/01/1734	MALAVIELLE Antoine, travailleur de terres	feux Pierre et Catherine SAINT LEGER	Vitrolettes p Rieutort	JAFFUEL Marie	feux Jacques et Catherine VIALA	Boussefol p Rieutort	Comme personnes libres, le fiancé assisté de Vital BONNAL son beau frère de Vitrolettes, la fiancée de Hyacinthe CHEVALIER prêtre ancien curé de la paroisse de Rieutort et à présent chanoine bénéficiaire de la cathédrale de Mende et Vital BOUTAVIN de Boussefol. Présents François BRAJON et Pierre RAYMOND du Born.
16	03/02/1734	MALIGE André	Jean André et Marguerite MILOT	Saint Martin p Le Born	SOLIGNAC Jeanne	Antoine et feu Marguerite PAGES	Salassous p Rieutort	le fiancé assisté de ses père et mère, de Pierre GALIERE son beau frère, André MALIGE son cousin et Pierre BOMPAR, la fiancée de son père, Antoine SOLIGNAC son frère, Julien PAGES son cousin, Jacques ROZIER son voisin.
299	11/09/1735	MOULIN Pierre	Pierre et feu Marie PIC	St Léger de Peyre	CAUPERT Jeanne	feu Guillaume et Jeanne CRUVEILLER	Mende	Ledit Moulin restant pour rentier au Moulin Foulon de Mre Jean BORREL clerc tonsuré habitant de Mende. Caupert rentier au logis des Carmes de Mende ; Le fiancé du consentement de son père, la fiancée de sa mère, de Marie CRUVEILLER sa tante maternelle, de Gilbert CAUPERT son frère. Cités Sr Jean BONNET de l'Habitarelle gendre du sr BOUCHET de Chateauneuf et Guillaume BONNET de Chateauneuf beau fils de Sr REVERSAT.

10	30/01/1734	RACHAS Jacques	Jean et Marguerite BLANQUET	La Roche Belot p Rieutort	BOULET Isabeau	Jean et feu Marguerite FONTUGNE	Bois Bertrand p Javols	le fiancé assisté de ses père et mère, la fiancée de Jean ANTHOINE tisserand de la ville de Mende procureur spécialement fondé de Jean BOULET dit MERLE père de la fiancée (la fiancé demeure à Mende), Marguerite FONTUGNE sa tante, Dame Magdeleine LEVOLE DAUBIN et Jean François DUMAS seigneur de Cultures et autres places chez lequel la fiancée demeure comme servante.
238	20/04/1735	RIEU Maurice, maître tanneur	feu Jean et Marie CREGUT	Villefort	DE NOURRI Catherine	feu Sylvestre et Anne BOULET	Mende	procédant le fiancé d'Antoine BALDIT de Villefort ayant pouvoir verbal de Marie CREGUT, la fiancée comme personne libre, néanmoins assistée de Claudine de NOURRI.
18	03/02/1734	RODIER Etienne	feu Guillaume et Marie LAFON	Les Combes p Le Born	BONNIOL Agnès	Antoine et Marguerite ALLO	Le Born	le fiancé assisté de sa mère, de Jean et Vidal RODIER ses frères, la fiancée de ses père et mère, de Louis BONNIOL son cousin. Cité Jean RODIER frère aîné du fiancé.
196	20/01/1735	ROULLAND François, travailleur de terre	feu Blaise et Hélix BAUMEL	Florensac p Grandrieu	ROUDIER Agnès	feu Guillaume et Marie LAFFON	Les Combes p Le Born	ledit François restant depuis environ 6 ans aux Combes p du Born, le fiancé assisté de Pierre ROULAND son frère aîné comme procureur spécialement fondé par Helix BAUMEL sa mère, et Jean ROULAND son autre frère, la fiancée assistée de Marie LAFFON sa mère, Etienne et Vidal ROUDIER ses frères.
304	25/09/35	SAINT LEGER Pierre	feux Adam et Marguerite (BRUNEL ? dans la marge)	Tartaronne p Estables	DOLADILLE Louise, veuve de Jean ... boucher	feu Pierre et Jeanne DALMIER	Mende	Comme personnes libres, le fiancé assisté de Guillaume FANGOUGE son beau frère, la fiancée de Jean Antoine POUGET son beau frère du Chastel Nouvel, et Jean Baptiste JORY son cousin germain
209	21/02/1735	SIRVEN Jean, tisserand	feu Pierre et Agnès OZIOL	Badaroux	MALIGES Agnès	André et feu Marie CHALDAUREILLE	Badaroux	le fiancé du consentement de son père, la fiancée du consentement de son père.
115	11/09/1734	TRAZIC Etienne, travailleur de terre	Guillaume et Agnès GERVAIS	Pelouse	GIRAL Marie	Privat et Marguerite MAURIN	Niojaret p Badaroux	le fiancé assisté de ses père et mère, Pierre TRAZIC son cousin, la fiancée de ses père et mère d'Antoine MAURIN son oncle maternel.
207	21/02/1735	TREBUCHON Antoine	Antoine et feu Marguerite COGOLUEGNES	Les Combes p Le Born	BOUNIOL Jeanne	Antoine et Marguerite ALLO	Le Born	le fiancé assisté de son père et Marianne MAINIOL sa marâtre, la fiancée de ses père et mère.

## Minutes du notaire Etienne RENOUARD 3E3807 1734-1735 Mende Testaments

N° photo	DATE	Testateur	Lieu	Complément
120	27/09/1734	AIGOUY Atoine	Gabrias	Mre Antoine AIGOUY prêtre originaire du Villeret p Gabrias et vicaire de cette paroisse atteint de maladie corporelle néanmoins dans ses bons sens, parfaite mémoire et entendement, fait son testament. Signe de la croix, recommande son âme à Dieu, sépulture au tombeau de ses prédécesseurs, honneurs funèbres selon l'usage. Messes. Donne aux pauvres. HU Louise AIGOUY sa sœur femme de Jean Pierre ROUSSET de Baldassé ,si elle meurt sans enfants, l'hérédité reviendra à tel ou tel enfant qu'elle trouvera à propos de feux Marie et Catherine AIGOUY ses sœurs femmes de Jean PELAT et Laurans MALAFOSSE.
182	23/12/1734	ALMERAS Anne	Mende	Anne ALMERAS originaire de Pommaret p Cubières ancienne servante de Mme DUCHAMP avancée dans l'âge et atteinte de maladie corporelle néanmoins dans ses bons sens, parfaite mémoire et entendement, fait son testament. Signe de la croix, recommande son âme à Dieu, sépulture au cimetière Saint Gervais, honneurs funèbres à la discrétion de son héritier. Messes, donne aux pauvres de Mende et de Cubières, donne à Catherine et Anne ALMERAS ses nièces 60 livres à chacune et des habits, à Marguerite et autre Marguerite BAUZEDAT ses petites nièces filles de Jean BAUZEDAT et Catherine ALMERAS sa nièce, à Anne MONTEIL femme de Pierre TRAZIC dit Giron tisserand de Mende 10 livres, à Jeanne TRAZIC fille de Pierre 10 livres, à Antoine BAUZEDAT fils de Jean et Catherine ALMERAS son petit neveu tout ce qui peut lui être du sur ses droits légitimaires paternels et maternels sur les biens des feux père et mère de la testatrice, nomme HU Isabeau ALMERAS sa nièce qui est auprès d'elle.
310	17/10/1735	AVIGNON Julien	Mende	Codicille. Julien AVIGNON boucher de Mende atteint de maladie corporelle néanmoins dans ses bons sens, parfaite mémoire et entendement, a fait son testament le 13 du mois courant chez M° Paulet notaire de Mende. Donne et lègue à Isabeau sa fille légitime de feu Jeanne BEDOS sa première femme épouse de Jacques BEDOS habitant au Pont de Chanac outre la constitution dotale qu'il lui a fait lors de son CM et le légat qu'il li a fait par son testament 328 livre. Cité Isabeau MERCIER seconde femme du testateur.
138	24/10/1734	BONHOMME Anne	Badaroux	Anne BONHOMME veuve de Jean REBOUL de Badaroux atteinte de maladie corporelle néanmoins dans ses bons sens, parfaite mémoire et entendement, fait son testament. Signe de la croix, recommande son âme à Dieu, sépulture au tombeau des prédécesseurs de son mary , honneurs funèbres selon l'usage. Donne aux pauvres, messes. Donne à Guillaume PIGNARD son valet 20 livres, HU Marguerite REBOUL sa fille , celle-ci étant mineure désigne son frère Jean BONHOMME de Badaroux pour administrer ses biens. Présents Claude et Antoine RENOUARD de Badaroux , Claude PLAN, Jean Antoine RENOUARD, Baptiste RENOUARD, Jacques REBOUL, et Guillaume PIGNARD.

292	15/08/1735	BONNET Catherine	Le Born	Catherine BONNET veuve de Louis MEISSONNIER travailleur de terre du Born, fort avancée dans l'âge et atteinte de maladie corporelle néanmoins dans ses bons sens, parfaite mémoire et entendement, fait son testament. Signe de la croix, recommande son âme à Dieu, sépulture au cimetière du Born, tombeau de ses prédécesseurs, honneurs funèbres à la discrétion de son héritier. Donne et lègue à Antoinette femme de Bouniol de Pelgeires, à Jean Pierre et Louis MEISSONNIER ses enfants 60 livres à chacun, nomme HU Marie MEISSONNIER sa fille veuve d'Antoine ROUSSEL et lui recommande de prendre soin de Claude MEISSONNIER son fils aîné estropié, à cause de son état, celui-ci sera nourri et entretenu pendant sa vie par son héritière.
40	23/03/1734	BONNET Guillaume	Malassagne p Rieutort	Guillaume BONNET journalier soldat milicien de Malassagne p de Rieutort étant sur le point de partir pour le service du Roy, en bonne mémoire et entendement fait son testament. Signe de la croix, recommande son âme à Dieu. Donne et lègue à l'enfant ou aux enfants dont Magdeleine LACOMBE son épouse pourrait être enceinte leur légitime et nomme héritière universelle son épouse.
325	12/11/1735	BORREL Jean	Le Gerbal p St Bauzile	Jean BORREL du Gerbal p St Bauzile atteint de maladie corporelle néanmoins dans ses bons sens, parfaite mémoire et entendement, fait son testament. Signe de la croix, recommande son âme à Dieu, sépulture au tombeau de ses prédécesseurs, honneurs funèbres selon l'usage. Messes, don aux pauvres. Donne et lègue à Marie BORREL sa sœur femme de Claude ALTIER tisserand de Mende quatre setiers de bled la toison de 6 bêtes à laine blanche, à Jean ALTIER aîné fils dudit Claude son neveu 30 livres payables lorsqu'il se mariera ou aura atteint l'âge de majorité, à autre Jean ALTIER cadet son neveu et filleul même somme payable lors de sa majorité accomplie, donne et lègue à Marie CAUSSE sa femme à titre de pension viagère la jouissance pendant sa vie de deux chambres de sa maison neuve, six setiers de bled ...., nomme Vital BORREL son frère maréchal de la ville de Mende à la charge pour lui de payer les légats.
329	13/11/1735	BORREL Jean	Le Gerbal p St Bauzile	Codicille. Légat complémentaire à sa femme Marie CAUSSE à faire payer par son beau frère Gabriel CAUSSE de Sauveterre.
171	07/12/1734	BRUNEL Privat	Badaroux	Privat BRUNEL travailleur de terre de Badaroux, atteint de maladie corporelle néanmoins dans ses bons sens, parfaite mémoire et entendement, fait son testament. Signe de la croix, recommande son âme à Dieu, sépulture au tombeau de ses prédécesseurs, honneurs funèbres à la discrétion de son épouse. Messes, Lègue à Colombe BARBUT sa femme 300 livres, au posthume dont sa femme pourrait être enceinte ses droits de légitime, institue héritière universelle Claude BRUNEL sa fille de ladite BARBUT et comme elle est en bas âge nomme administratrice de ses biens ladite BARBUT. Somme due à Antoine GERBAL son oncle de Mende, à Marguerite BRAJON de Badaroux 6 livres pour argent prêté à feu Vital BONNAL ayeul du testateur. Présents Pierre et Jean SIRVEN père et fils, Pierre et Jean BRUNEL père et fils, Jacques COURTES et Jean Jacques BRUNEL de Badaroux, Claude OUVRIER de Pelgeyres.

43	24/03/1734	CATHALAN Jean Pierre	Lespinas p Servières	Jean Pierre CATHALAN de Lespinas p de Servières, journalier, étant à la veille de partir au service du Roy en qualité de soldat milicien, fait son testament. Signe de la croix, recommande son âme à Dieu. Donne et lègue à Catherine FROMENTAL sa mère 10 livres, messes, HU Baptiste CATHALAN son frère.
237	20/04/1735	COMBES Etienne	Bercharies en Limousin	Etienne COMBES masson du lieu de Bercharies en Limousin diocèse de Tulle venu dans le pays pour y travailler et étant tombé gravement malade néanmoins dans ses bons sens, parfaite mémoire et entendement, fait son testament. Signe de la croix, recommande son âme à Dieu, honneurs funèbres fait par Gérard VIALA aussi masson son camarade, institue HU Jeanne MANHE sa femme à la charge pour elle de rendre son hérité à tel de ses enfants qu'elle trouvera à propos quand bon lui semblera et de régler leur légitime paternelle à ses enfants, pension viagère à sa femme.
229	17/04/1735	COUDERC Marie	Pierrefiche p Barjac	Jean Joseph GALONNIER prêtre et curé de Barjac appelé pour administrer les sacrements à Marie COUDERC de Pierrefiche fut requis pour recevoir son testament à défaut de notaire le 24 avril 1733. Le testament est enregistré à la réquisition de Jean COUDERC neveu et héritier de ladite testatrice. Marie COUDERC atteinte de maladie corporelle néanmoins dans ses bons sens, parfaite mémoire et entendement, fait son testament. Signe de la croix, recommande son âme à Dieu, sépulture au cimetière de Barjac , honneurs funèbres selon l'usage. HI Jean COUDERC son neveu de Pierrefiche.
163	20/12/1734	DANGLES Catherine	Mende	Catherine DANGLES veuve de Pierre NICOLE de Mende dans un âge fort avancé atteinte d'infirmités, néanmoins dans ses bons sens, parfaite mémoire et entendement, fait son testament. Signe de la croix, recommande son âme à Dieu, sépulture au grand cimetière Saint Pierre , honneurs funèbres selon l'usage. Leg à la Chapelle Saint Dominique 10 livres, lègue à Antoinette DANGLES sa fille veuve de Pierre COULOM 30 livres, à Jeanne mariée à ... LEYNADIER et à chacune des filles de Ligier LEYNADIER et Jeanne COULOM 30 livres, HU Jeanne, Thérèse et Marie SEGUIN ses nièces filles à feux Jean SEGUIN et Marie DANGLES
123	04/10/1734	DESFONDS	Mende	Sr DESFONDS de Mende atteint de maladie corporelle néanmoins dans ses bons sens, parfaite mémoire et entendement, fait son testament. Signe de la croix, recommande son âme à Dieu, sépulture au tombeau des prédécesseurs de feu Mr SAUVATGE son beau père, honneurs funèbres selon l'usage. Lègue à Jeanne LAFFONT sa mère mariée en seconde noces à Durand VIALA 5 livres, donne à Jean Antoine, Dominique Raymond, Dominique, et Gabrielle Françoise VIALA ses enfants et au posthume dont son épouse pourrait être enceinte leur légitime, Hu Rose SAUVATGE son épouse lui recommandant ses enfants et la priant d'en prendre soin attendu qu'ils sont en bas âge.
281	04/07/1735	GALTIER Anne	Mende	Anne GALTIER de Mende , servante chez Mre Pierre VELAY prêtre et bénéficiaire de la cathédrale de Mende, atteinte de maladie corporelle néanmoins dans ses bons sens, parfaite mémoire et entendement, fait son testament. Signe de la croix, recommande son âme à Dieu, sépulture au cimetière St Pierre, tombeau de ses prédécesseurs , honneurs funèbres à la discrétion de son héritier. Donne et lègue à Antoinette GALTIER sa sœur femme de Pierre COURTOIS de Mende 50 livres, à son frère, neveu et autres parents 5 sols, nomme Sr Pierre VELAY prêtre et bénéficiaire de Mende.

228	11/04/1735	GRAVIL Marie	Badaroux	Marie GRAVIL veuve de Jean BRAJON journalier de Badaroux atteinte de maladie corporelle néanmoins dans ses bons sens, parfaite mémoire et entendement, fait son testament. Signe de la croix, recommande son âme à Dieu, sépulture au tombeau de ses prédécesseurs , honneurs funèbres à la discrétion de son héritier. Messes. Donne et lègue à Guillaume, Marguerite, autr Marguerite, Geneviève et Marie BRAJON ses enfants de feu Jean BRAJON la somme de 100 livres à chacun pour leurs droits de légitime paternels et maternels, payables quand ils auront l'âge de majorité ou se marieront, donne en outre à Marguerite BRAJON sa fille aînée 100 livres et nomme HU Jean BRAJON son fils à charge de payer les légats.
52	09/01/1900	LEQUEPEYS Jeanne	Mende	Jeanne LEQUEPEYS séparée de biens de Louis GRINIARD travailleur de terre il y a environ 11 ans habitant de Mende, atteinte de maladie corporelle néanmoins dans ses bons sens, parfaite mémoire et entendement, fait son testament. Signe de la croix, recommande son âme à Dieu, sépulture au cimetière de la paroisse Saint Gervais, honneurs funèbres selon l'usage. Messes, leg aux pauvres, lègue 100 livres à son mary Louis GRINIARD, à Marianne RENOUARD fille de François RENOUARD habitant de Mende deux de ses robes, à Marguerite et Marguerite BARRANDON sœurs restant actuellement dans la maison de la testatrice une de ses camisolles, HU sa fille en bas âge, désigne comme tuteurs de sa fille Barthélémy LEQUEPAIS de Millau et Gilles LEQUAPPAIS de Chanac ses frères.
219	02/03/1735	MALAVAL Delphine	Le Gerbal p St Bauzile	Delphine MALAVAL veuve de Jean CREISSENT travailleur de terre du Gerbal p de St Bauzile atteinte de maladie corporelle néanmoins dans ses bons sens, parfaite mémoire et entendement, fait son testament. Signe de la croix, recommande son âme à Dieu, sépulture au tombeau de ses prédécesseurs , honneurs funèbres à la discrétion de son héritier. Lègue aux pauvres de la paroisse, messes. Lègue à Jeanne et Anne CREISSENT ses filles 700 livres à chacune pour leurs droits de légitime payables lorsqu'elles se marieront, à Jean Pierre CREISSENT son fils 600 livres aussi quand il se mariera, à chacun de ses autres enfants mariés 5 sols, restitue l'hérité de son feu mary à Jean CREISSENT son fils et désigne son HU Jean CREISSENT son fils. Pts Jean Louis RICHARD prêtre et curé de St Bauzile, Jean BORREL du Gerbal, Pierre AUBARET, Guillaume BOULET , Pierre BORREL, Jean et Jean Pierre BORREL frères du Gerbal, Pierre PALOT du Chastel Nouvel.
98	10/07/1734	MATHIEU Raymond	Mende	Raymond MATHIEU de Mende atteint de maladie corporelle néanmoins dans ses bons sens, parfaite mémoire et entendement, fait son testament. Signe de la croix, recommande son âme à Dieu, sépulture au tombeau de ses prédécesseurs, honneurs funèbres selon l'usage. Messes. Donne au posthume dont sa femme pourrait être enceinte ses droits de légitime, HI Marguerite PLO sa femme.

346	En décembre 1735	MAURIN Jean	Mende	Jean MAURIN, journalier, demeurant au Bressal terroir de Chaldecoste à Mende âgé, valétudinaire, fait son testament. Signe de la croix, recommande son âme à Dieu, sépulture au tombeau de ses prédécesseurs, honneurs funèbres à la discrétion de son héritier. Messes, dons aux pauvres. Lègue à François MAURIN de Vareilles son frère 60 livres qui lui sera payé par ses héritiers après le décès de Thérèse MOURIE sa femme. Donne à Marie MAURIN sa nièce femme de Pierre MOURIE de La Brugère 100 livres payables comme ci-dessus après le décès de Thérèse MOURIE. Donne à Claude MAURIN son neveu, à Jean MAZIER son filleul fils à Hyacinthe potier de la ville de Mende 10 livres, payables après le décès de Thérèse MOURIE. Donne à ladite MOURIE sa femme la jouissance entière de tous ses biens pendant sa vie, désigne HU en portions égales Antoine MAURIN son frère et et autre Antoine MAURIN son neveu fils à feu Vital à charge d'acquitter les légats. Ce testament a été déclaré nul, le testateur ayant changé de volonté.
253	16/05/1735	MICHEL Agnès	Les Bories Basses p Badaroux	Agnès MICHEL femme de Jean François BONHOMME des Bories Basses p Badaroux atteinte de maladie corporelle néanmoins dans ses bons sens, parfaite mémoire et entendement, fait son testament. Signe de la croix, recommande son âme à Dieu, sépulture au cimetière Ste Geneviève de la ville de Mende, tombeau de ses prédécesseurs, honneurs funèbres selon l'usage. Messes, dons aux pauvres. Donne et lègue à Agnès LAURANS sa filleule fille de Pierre LAURANS de la Fagette 50 livres, à Jean François FORESTIER fils de Jean journalier de Mende 25 livres, à Etienne MERCIER son filleul fils de feu Pierre, journalier de Mende 25 livres, à Agnès BONHOMME sa filleule fille de Pierre BONHOMME de Bagnols 30 livres payables lorsqu'elle aura atteint la majorité, à Jacques MASSADAUR son cousin de Mende 100 livres, à Marianne MASSADAUR fille dudit Jacques 40 livres, à ... MASSADAUR son filleul fils dudit Jacques 100 livres, à Jean et ... ROUVIERE frères ses cousins originaires de Mende habitant Chauvets 250 livres, à Antoine BONNIOL son cousin tisserand de Mende 30 livres, nomme HU Jean François BONHOMME son mary à la charge pour lui de payer les légats.
194	20/01/1735	OUVRIER Claude	Pelgeires p Badaroux	Claude OUVRIER travailleur de terre de Pelgeires p Badaroux, dans ses bons sens, parfaite mémoire et entendement, fait son testament. Signe de la croix, recommande son âme à Dieu, sépulture au tombeau de ses prédécesseurs, honneurs funèbres à la discrétion de son héritier. Messes, donne aux pauvres. Lègue à Claude, Privat, François, Marguerite, Jean OUVRIER ses enfants à chacun d'eux et au(x) posthume(s) dont Françoise BONICEL sa femme pourrait être enceinte leur droit de légitime qu'ils pourraient prétendre sur ses biens, qui seront réglés par ladite BONICEL son héritière bas nommée, Hu Françoise BONICEL sa chère épouse.



200	04/02/1735	RAY Jean	Mende	Jean RAY boulanger de la ville de Mende, atteint de maladie corporelle néanmoins dans ses bons sens, parfaite mémoire et entendement, fait son testament. Signe de la croix, recommande son âme à Dieu, sépulture dans l'église des révérends pères Cordeliers , honneurs funèbres à la discrétion de son héritier. Lègue aux pauvres, messes. Lègue à Joseph RAY son fils du premier lit 1000 livres pour ses droits légitimes paternels payables lorsqu'il sera majeur ou se mariera, à Marguerite RAY sa fille de Marguerite VILLERET sa femme en secondes noces 500 livres de droits légitimes paternels, payables lorsqu'elle se mariera ou aura 25 ans, à Jean RAY son fils du second lit pareille somme, au(x) posthume(s) dont sa femme pourrait être enceinte leur légitime sur ses biens, institue HU Marguerite VILLERET sa femme sous la condition qu'elle vivra viduellement à charge de rendre l'hérédité à Jean RAY son fils du second lit lorsqu'il sera majeur Sa femme aura une pension viagère. Si Jean RAY décède sans enfants, le testateur lui substitue Joseph RAY son fils du premier lit.
176	15/12/1734	RICOULIERS Marguerite	Mende	Marguerite RICOULIERS veuve d'Alexandre DUMAS journalier de Mende, atteinte de maladie corporelle néanmoins dans ses bons sens, parfaite mémoire et entendement, fait son testament. Signe de la croix, recommande son âme à Dieu, sépulture au tombeau des prédécesseurs de son mary, honneurs funèbres à la discrétion de son héritier, dons pour des œuvres pies, pour les pauvres, messes. Donne à Jean NICOULIERS son neveu de Blajoux p Quezac 60 livres, désigne HU Catherine DUMAS sa filâtre femme d'André BOUTAVIN.
46	26/03/1734	VACHERY Jeanne	Mende	Jeanne VACHERY veuve de feu Sylvestre CAILAR de BARDON avocat en parlement de Mende, avancée dans l'âge et atteinte de maladie corporelle néanmoins dans ses bons sens, parfaite mémoire et entendement, fait son testament. Signe de la croix, recommande son âme à Dieu, sépulture au tombeau des prédécesseurs de feu son mary, les honneurs funèbres à la discrétion de son héritier. Lègue à l'hôpital général 6 livres, à la chapelle du Tiers ordre St Dominique 6 livres, 3 livres aux servantes qui se trouveront à son service lors de son décès, à Anne ALMERAS 3 livres, à Nicolas CAYLAR prêtre docteur en théologie, curé de Mende, son fils 600 livres pour tous droits de légitime maternels, à Marie Marguerite CAYLAR de Veyrines sa fille cadette 1000 livres pour ses droits de légitime, à Marguerite CAYLAR sa fille aînée épouse de Mr Joseph André COMTE avocat et maire de Sainte Enimie, outre ce qu'elle lui a donné lors de son CM, 30 livres, institue héritier universel Jean Joseph CAYLAR de BARDON son fils cadet juge de la ville de Mende à la charge de payer les légats.